

BLV *le mag*



SEMI-MARATHON : 10^e ÉDITION LE 19 MARS ! P. 10

**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES P. 4**
Élection le 9 décembre

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE P. 6**
Essor des zones d'activités

PROJET URBAIN P. 11
Les architectes
découvrent le site





3 ET 4 DÉCEMBRE

Les associations bourcaines se sont mobilisées pour cette 30^e édition du Téléthon



SAMEDI 19 NOVEMBRE

Ambiance chaleureuse pour l'accueil des nouveaux Bourcains en mairie

FIN OCTOBRE

Délinquance en baisse :

- 10 % pour la délinquance générale
- 14 % pour l'atteinte aux biens
- 24 % pour l'atteinte aux personnes

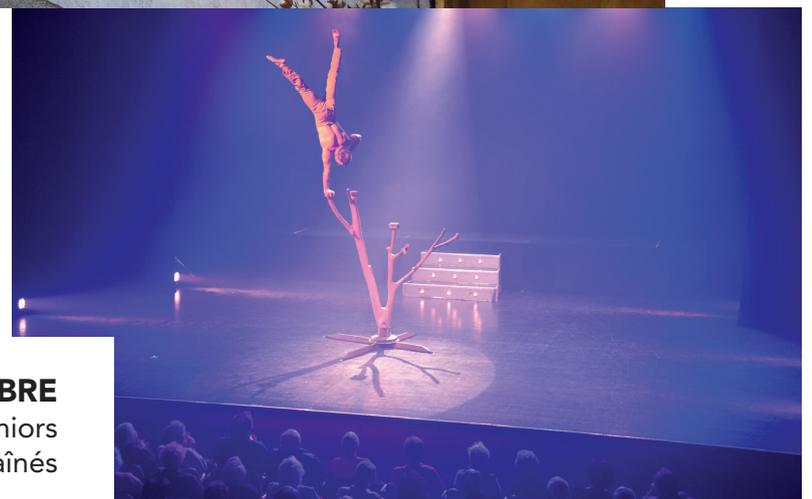


10 AU 11 DÉCEMBRE

Le premier Marché de Noël a connu un franc succès

LUNDI 12 DÉCEMBRE

Cabaret circus, le spectacle des seniors a réuni plus de 780 de nos aînés



P. 3 **ÉDITORIAL**

P. 4 **CITOYENNETÉ**

Le Conseil municipal des jeunes est formé

P. 6 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

La zone de l'Armailler s'étend au nord de la commune

P. 9 **CULTURE**

3^e édition du WE de l'Étrange

P. 10 **SPORT**

Retour sur 9 belles éditions

P. 11 **PROJET URBAIN**

Les architectes planchent sur le projet

P. 12 **NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Premiers foyers raccordés à la fibre en janvier

P. 13 **BRÈVES**

P. 14 **TRIBUNES POLITIQUES**

P. 15 **INFOS PRATIQUES**

P. 16 **AGENDA**



Madame le Maire et son Conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2017 et vous invitent à la cérémonie des vœux,

**lundi 23 janvier à 19 h,
au Théâtre le Rhône.**

Les bons chiffres de recul de la délinquance annoncés en octobre par le Préfet se confirment. Les statistiques sur les 10 premiers mois de l'année font état d'un recul de 10 % de la délinquance, ce qui correspond à une centaine de délits de moins sur l'année. Notre vigilance doit néanmoins être maintenue.

~

Plusieurs bonnes nouvelles économiques, pour la ville, ont marqué l'année 2016.

Le développement de l'industrie de l'image à la Cartoucherie où le nombre d'emplois explose, ce qui a conduit à la construction d'un nouveau bâtiment, la zone d'activités de l'Armailler qui se remplit et s'agrandit à vitesse grand V avec de nouvelles entreprises, des unités qui, comme Infologic, créent des emplois haut de gamme, le Monde de Merlin qui s'étend avec de nouvelles animations, mais aussi de plus petites structures comme les nombreuses boulangeries qui se sont installées dans notre commune.

~

2017 sera pour notre ville l'année de l'arrivée de la fibre optique. Depuis ce mois-ci, plusieurs foyers peuvent bénéficier de l'internet à très haut débit. L'équipement de la commune va désormais se poursuivre : 50 % des habitations seront couvertes d'ici la fin de l'année et 100 % d'ici fin 2018.

A toutes et à tous, je souhaite une très belle et très heureuse nouvelle année !



Maire de Bourg-lès-Valence

Une élection grandeur nature

Le 9 décembre dernier, les 470 élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Bourg-lès-Valence ont élu le premier Conseil municipal des jeunes (CMJ). Une expérience unique pour faire leurs premiers pas en tant que futurs citoyens.

C'était un engagement pris par la Ville et porté par la conseillère municipale déléguée à la jeunesse, Danièle Payan, en coopération avec l'Éducation nationale et les parents d'élèves. « *La création d'un Conseil municipal des jeunes vise à leur donner la parole, à leur faire découvrir la démocratie locale et à leur faire vivre un bel exercice de citoyenneté* », précise l'élue. De fait, candidats, cartes d'électeur, programmes, votes, dépouillements... tout était réuni pour plonger les enfants dans de réelles conditions d'élection.

Après avoir accueilli dans leurs classes le Maire et l'adjointe en charge de l'éducation, Geneviève Audibert, venues leur expliquer le rôle d'un élu et le fonctionnement d'un Conseil municipal, 51 écoliers ont présenté leur candidature et leur programme pour exercer cette mission durant deux ans. C'est dire si l'enjeu était d'importance et les campagnes des jeunes candidats rondement menées entre le 14 novembre et le 7 décembre derniers. Le scrutin s'est déroulé sur un tour, dans chaque école de la commune. Une fois le dépouillement effectué au sein des groupes scolaires, le Maire a solen-



Le scrutin

nellement proclamé les résultats lors d'une belle cérémonie organisée le soir-même en Mairie.

Les nouveaux jeunes élus vont désormais recevoir leur convocation pour l'installation du premier Conseil municipal des jeunes de Bourg-lès-Valence.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Danièle Payan,
Conseillère municipale
en charge de la jeunesse

Comment s'est déroulée cette première élection ?

Ce projet de CMJ constitue un travail d'équipe auquel Aurélien Esprit et Geneviève Audibert, Adjoint au Maire, ont participé avec moi. Cette élection s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec beaucoup d'enthousiasme. Elle a été très bien accueillie et

accompagnée par les enseignants qui se sont de suite associés à cette initiative et ont bien préparé les enfants à leurs rôles d'électeurs et de candidats.

Comment va se passer le premier CMJ ?

La première réunion aura lieu le samedi 21 janvier en salle du Conseil Municipal. Marlène Mourier remettra officiellement leur écharpe tricolore aux enfants en présence de leurs parents dans la salle du Conseil municipal. Chacun se verra attribuer sa place et se présentera. Puis nous définirons ensemble les premiers sujets dont ils souhaitent débattre.



Margot Banc
École Sainte-Thérèse



Enzo Barruyer Cerutti
École Gilbert Pestre



Lucile Beaumont
École Robert Monnet



Nolan Buliard
École du Moulin d'Albon



Maxime Chasson
École de l'Armailler



Luna Cid-Morgantini
École Jean Moulin



Timothé Cour
École Jean Moulin



Lucas Dezon
École Germain Fraisse



Anaïs Djerboua
École du Moulin d'Albon



Lana Duval
École Barthelon



Eddy Fernandez
École Robert Monnet



Rayan Hernoune
École Germain Fraisse



Victoria Line Carpi
École Germain Fraisse



Emma Lionneton-Collignon
École Jean Moulin



Nathan Lopez Blanc
École Sainte-Thérèse



Julie Marchesi
École Sainte-Thérèse



Lina Quechtati
École de l'Armailler



Camron Paillet
École du Moulin d'Albon



Angel Perret Cavro
École Gilbert Pestre



Jade Roux
École Gilbert Pestre



Mathieu Simonney
École Barthelon



Malak Tadjeddine
École Germain Fraisse



Aurène Viallet
École Jean Moulin

LE POINT DE VUE DES ÉLUES

Emma et Luna, élues au Conseil municipal des jeunes

Avant de vous présenter, connaissez-vous les fonctions d'un élu ?

Luna : Je savais à peu près ce qu'est la fonction d'élu. Quand Maman va voter, je l'accompagne, même si je n'ai pas le droit d'entrer avec elle dans l'isoloir. Je ne sais pas encore tout. J'ai hâte de le découvrir.

Pourquoi avez-vous voulu vous présenter ?

Luna : J'avais très envie de savoir comment ça marche. Je suis intéres-

sée de découvrir comment le Maire travaille avec ses adjoints.

Emma : Je me suis présentée car je voudrais aider les autres. Aider mes camarades, aider tout le monde.

Quel a été votre programme de campagne ?

Emma : Je voudrais améliorer les conditions d'accès à l'école pour les élèves handicapés ainsi que la sécurité des enfants à la sortie de l'école.

Luna : Dans mon programme, j'ai proposé plein de sujets. Je voudrais accueillir des enfants d'autres pays

dans mon école pour voir comment ils travaillent. L'année dernière, nous avons eu des correspondants et on pouvait chatter avec eux. J'aimerais aussi que les enfants passent du temps dans les maisons de retraite pour tenir compagnie aux personnes âgées. Ce serait bien que la mairie organise des spectacles pour enfants à Noël et en été. De la musique, du théâtre, des clowns...

Enfin, parce que je pratique la GRS, je pense qu'il faudrait que certains sports soient ouverts aux petits, dès 2 ans.

L'essor de la Zone de l'Armailler

Les entreprises s'implantent au nord de la commune.

La commune ayant transféré la compétence économique à l'agglomération, celle-ci a aménagé une zone d'activités à l'Armailler sur 77 000 m² et a commercialisé des terrains directement ou par l'intermédiaire du concepteur de projets, Bicem. 9 entreprises se sont ainsi installées dans ce lieu particulièrement bien situé, à proximité immédiate de l'autoroute A7. Cette pépinière d'entreprises attire de nouveaux investisseurs, mais est également très convoitée par des sociétés bourcaines fidèles à la commune, qui cherchent des locaux plus grands.

Sur les trois premières tranches, sont implantées *Laboval*, un laboratoire d'analyse de produits agricoles et alimentaires ; *Novexa*, spécialiste de l'usinage et de la réparation d'engrenages ; *wa@energie*, société d'automatisation, régulation et optimisation énergétique ; *Lamotte*, fabricant de portes articulées pour bâtiments industriels ou garages de particuliers ; *Les Nidouilles*, micro-crèche privée ; *Ipneos*, entreprise de réseaux et téléphonie IP ; *ITP consult*, société de maintenance informatique ; *Fbtools*, entreprise de fourniture industrielle et technique et *J2C étanchéité*, professionnel de l'étanchéité, du bardage et de la couverture. Ces 9 entreprises ont permis la création de 59 emplois. Sur la tranche 3, il reste deux modules de 150 m², qui devraient trouver preneur au premier semestre 2017.



Parallèlement, Valence Romans Agglo a commercialisé 5000 m² de terrain à *David Mickael Europe*, fabricant d'arômes alimentaires. Cette entreprise qui souhaitait rester sur la commune mais cherchait des locaux plus spacieux, a construit un bâtiment de 2000 m². L'extension de cette société en pleine croissance doit générer de nouvelles créations d'emplois en 2017.

Deux parcelles comportant deux bâtiments de 800 m² restent encore à la vente sur la tranche 4, alors qu'une 5^e tranche de terrains devrait être aménagée pour le second trimestre 2017. Cette nouvelle offre de modules de 150 m² dédiés aux artisans, sera commercialisée ou louée par Bicem. À ce jour, plus de 27 000 m² ont donc été vendus et 11 000 m² sont en négociation avancée.

UNE MICRO-CRÈCHE À L'ARMAILLER



Les Nidouilles a ouvert ses portes le 14 novembre.

Ce projet, Karine Bussac, directrice de la crèche, l'a mûri depuis longtemps. D'abord infirmière, elle se lance en 2004 dans le monde de la petite enfance : « J'ai commencé comme directrice adjointe d'une crèche de cent berceaux » confie la jeune femme, dont le projet prend vie avec l'aide de Baby's school qui l'a accompagnée et soutenue. « Le choix de l'emplacement a été stratégique car cette zone est en constante

évolution et facile d'accès » annonce Karine, qui décrit son établissement « à mi-chemin entre la crèche et la nourrice ». Elle travaille avec 3 salariés « toutes titulaires du CAP petite enfance et d'une expérience de 2 à 5 ans » précise-t-elle. La crèche, ouverte à tous, du lundi au vendredi, compte seulement 10 berceaux, la proximité avec les familles et les enfants étant une priorité. À ce jour, quelques places restent à pourvoir.

Jean-Benoît Kelagopian, adjoint en charge de l'économie et de l'emploi, a tenu à saluer « *la bonne santé des entreprises bourcaines, fruit avant toute chose du travail des entrepreneurs et de leurs salariés* ».

Les bonnes nouvelles de l'économie locale

Plusieurs entreprises bourcaines s'agrandissent, alors que d'autres s'installent.

Le dynamisme entrepreneurial de la ville est au beau fixe. En 2016, de très nombreuses sociétés se sont développées alors que d'autres se sont créées.

- La société *TeamTO* qui réalise des dessins animés pour le monde entier, s'est installée dans des locaux entièrement neufs au sein de la Cartoucherie. Elle dispose désormais d'une belle plateforme de travail pour accueillir ses 150 salariés, issus d'une quinzaine de nationalités différentes.
- L'été dernier, *le Monde de Merlin* a ouvert son *Aquapark* en complément de son espace de jeux couvert. Sont proposés, des jeux d'eau, des toboggans, pour les petits et pour les grands et un solarium. Ce nouveau parc aquatique a permis de créer 4 postes supplémentaires.
- Trois nouvelles boulangeries ont aussi vu le jour, créant une vingtaine d'emplois sur la commune.
- En 2016, trois salles de sports se sont installées dans le secteur de Marcerolles et des Chabanneries.
- Une boucherie, un opticien et la nouvelle animalerie du centre E. Leclerc viennent également d'ouvrir leurs portes dans ce quartier.
- Avenue de Lyon, l'entreprise *Infologic* a embauché 35 personnes supplémentaires sur son site bourcain.
- La société *PAS 26*, spécialisée depuis sept générations dans les systèmes de fermeture (fenêtres, menuiseries, volets roulants...) a recruté 6 personnes au cours des derniers mois et recherche toujours des employés qualifiés dans les menuiseries aluminium.
- La *Foir'Fouille* s'agrandit (de 1300 à 3800 m²) avec 3 embauches à la clé..

LES CHIFFRES

- **128 créations d'emplois** à la Cartoucherie en 2016



Le studio TeamTO

AGENDA

Le salon de l'emploi, de l'alternance et de l'apprentissage

Organisé pour la 2^e année consécutive, ce salon réunira le 19 avril prochain les acteurs de l'emploi et de la formation. Les jeunes et les adultes à la recherche d'un emploi, d'une alternance ou d'un apprentissage pourront rencontrer les entreprises locales.

Réunion des dirigeants d'entreprises

C'est le 16 avril que la Ville organisera une rencontre entre les dirigeants d'entreprises et les élus de la commune et de l'agglomération, pour échanger sur la situation des acteurs économiques de la commune et les perspectives à venir.

Culture et spectacles pour tous

Myriam Ben Salem, Adjointe à la culture et Inès Pintus, Conseillère municipale en charge de l'animation culturelle, œuvrent conjointement pour proposer une programmation diversifiée et de qualité.

Après la décision de la Ville d'assurer en direct la gestion du Théâtre le Rhône, tous les indicateurs d'un bilan positif s'affichent. La programmation, particulièrement riche (variété, théâtre, humour, reggae, techno...), attire un public de tout âge, en nette augmentation sur l'année 2016. De nombreux artistes qui se produisent au Théâtre le Rhône de Bourg-lès-Valence, jouent à guichet fermé (Christophe Maé, Amir...) attestant de la qualité des spectacles.

« Notre politique culturelle a pour objectif premier de maintenir ce haut niveau qualitatif, mais également de proposer progressivement, une offre diversifiée allant des spectacles grand public à la musique de chambre et à l'opéra » précise Myriam Ben Salem et d'ajouter, « à terme, chacun doit pouvoir trouver dans cette programmation, la culture qui lui ressemble ».



Myriam Ben Salem et Inès Pintus encadrent Cécilia Despesse, auteure de *Nous, les Filles*

LES CHIFFRES

- Théâtre le Rhône
- + 7 000 spectateurs en 1 an
 - 80 représentations par an

Théâtre au féminin

Humour, péripéties et bouts de vies, au programme de *Nous, les Filles*, une pièce de théâtre contemporain, programmée au Théâtre le Rhône le 8 mars, à 20 h.



Cécilia Despesse, auteure du projet, s'est d'abord lancée dans l'écriture d'un livre qui depuis, a été adapté sur scène et relate avec humour l'histoire de trois filles qui vont vous transporter dans leurs vies modernes, leurs vies de femmes du 21^e siècle.

Par soucis de réalisme, la jeune femme n'a pas hésité à « voler » des conversations entendues dans les cafés pour ensuite leur donner vie sur scène dans l'unique but de nous faire rire mais aussi de nous toucher grâce à des passages de « confessions intimes » remplis d'humanité.

Venez donc célébrer la femme devant ce spectacle théâtral qui ne manquera pas de plaire aussi bien à ces dames qu'à la gente masculine !

Féerie Tzigane avec Youri

Après deux ans au Casino de Paris, le chanteur à la voix d'or, Youri Azios Manoff, présente son spectacle sur la scène du Théâtre le Rhône, samedi 11 février, à 20 h 30.

Myriam Ben Salem, Adjointe à la culture, invite les Bourcains à applaudir cette représentation mêlant rêve, poésie, beauté, charme... Parmi les huit tableaux, des chants tziganes, russes, arméniens « en langue d'origine et en français », mais aussi des danses tziganes, caucasiennes, ukrainiennes, celles du Quadrille, de l'Ours, du Sabre, du Kopak « très physique » et la fameuse danse des Poupées « très spectaculaire, à voir ! », précise Youri, le chanteur bourcain baptisé « le Pavarotti tzigane » par Le Figaro. Retrouvez-le sur scène entouré de 5 danseurs mais aussi de la chanteuse russe Irina Yartsev et du violoniste Petrou Neskou, pour une soirée de prestige haute en couleurs.

Bientôt le 3^e Week-end... de l'Étrange !

Samedi 11 et dimanche 12 mars aura lieu la troisième édition du Week-end de l'étrange initié par l'adjointe à la culture, Myriam Ben Salem, au Théâtre le Rhône.

Le Week-end de l'Étrange accueille des professionnels du monde des arts divinatoires qui se tiendront à la disposition du public pour des consultations privées. Ils interviendront dans des domaines aussi variés que la numérologie, l'astrologie chinoise, la géobiologie, la médiumnité, la voyance, la tarologie. Dans le hall du théâtre, une boutique ésotérique proposera un espace librairie, divers objets divinatoires, des pierres énergétiques, de l'encens... Des conférences gratuites sur la lecture médiumnique, la transcommunication, la géobiologie, les magnétiseurs, la pratique du pendule... rythmeront ces deux journées de samedi et dimanche.

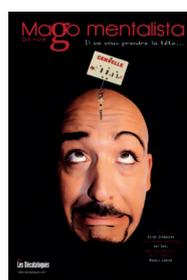
Une soirée d'ouverture à ne pas manquer

Deux spectacles donneront le top départ de cette 3^e édition, vendredi 10 mars, à 20 h 30 au théâtre Le Rhône : « *Hypnosis* » par Hervé Barbereau et « *Mago Mentalista* » par les Décatalogués, compagnie bourcaine. L'hypnotiseur Hervé Barbereau, révélé au grand public dans l'émission « *Incredible Talent* » sur M6, proposera une étude de l'hypnose et mettra en pratique les théories et fondamentaux de cette discipline. Suite à un

test d'hypnose à l'état de veille sur l'ensemble du public, une partie de ce dernier se retrouvera sur scène et basculera dans une quatrième dimension pour un spectacle ludique, intelligent et interactif.

Avec « *Mago Mentalista* », le public fera la connaissance de Guido, italien et mentaliste. Regardé comme un

phénomène de foire, le mentaliste fera son numéro : lectures de pensées, divinations, prédictions impossibles... Des expériences qui relèveront indéniablement de l'explicable. Et pourtant... Le temps de ce spectacle troublant, le public acceptera de mettre joyeusement des parenthèses à sa réalité.



Participation à la soirée d'ouverture : 15 €
Entrée pour le Week-end de l'étrange : 10 € la journée, de 10 h à 19 h.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Myriam Ben Salem,
Adjointe en charge de la culture

Pourquoi organiser un événement sur cette thématique ?

J'ai souhaité faire connaître aux non-initiés le monde du paranormal, de l'occultisme, et de l'inexpliqué. Dès lors, je tiens à ce que les intervenants soient sélectionnés parmi les plus grands spécialistes du monde des arts divinatoires, que j'ai l'honneur de regrouper lors de cette 3^e édition du WE de l'Étrange à Bourglès-Valence, ce qui permettra parallèlement d'offrir aux adeptes les meilleurs professionnels de la discipline.

Quel message souhaitez-vous faire passer sur ce sujet ?

Le monde du paranormal est souvent critiqué, davantage par méconnaissance. Aussi je souhaiterais que tout un chacun découvre à travers cette nouvelle manifestation, des méthodes naturelles (fleurs de Bach, kinésiologie, magnétisme...) pour être soulagé de divers maux, trouver ses propres solutions et avancer vers un mieux-être et un avenir plus serein. Il n'y aura pas de place pour le charlatanisme.

10^e édition pour le semi-marathon

L'événement bourcain désormais incontournable se déroulera le 19 mars prochain.

Le semi-marathon de Bourg-lès-Valence est devenu au fil des années une sorte d'institution, un événement dont la réputation dépasse aujourd'hui le cadre du département et de la région.

Cette course a été fondée en 2008 à l'initiative d'Odette Durand, adjointe aux sports de l'époque, en partenariat avec le Comité des fêtes et en collaboration avec des partenaires majeurs tels que Mazars, la CNR, Maestris. Girodet s'est rapidement révélé un site stratégique pour l'organisation de l'événement. Les coureurs et le public ne peuvent que s'extasier de la beauté du lieu en bordure du Rhône. À mesure que les éditions se répètent, le nombre de participants augmente progressivement, passant de 180 coureurs en 2008 à plus de 1200 aujourd'hui. Pour 2017, les organisateurs espèrent 2000 inscrits !

La particularité de cette manifestation sportive réside dans sa diversité. En effet, chaque année les plus courageux tentent les 21 km alors que les moins entraînés peuvent s'adonner à la course des 10 km. Même les plus jeunes sont de la fête et peuvent venir faire leurs preuves durant les courses enfants organisées par l'USEP. Une autre épreuve a récemment vu le jour à destination des handisports.

De nombreux coureurs ayant participé à cet événement, sont devenus célèbres : Tony Moulai, champion français du triathlon qui a remporté l'édition 2016 ou encore les frères Sellami : Abdelhamid, vainqueur du semi-marathon et Merzak, pour le 10 km en 2014.

Un appel aux bénévoles est lancé pour aider à sécuriser le parcours. Si vous souhaitez donner de votre temps, contactez le service des sports : au 04 75 79 46 63 ou secretariat.sports@bourg-les-valence.fr

LES CHIFFRES

- + de **6359 coureurs** depuis 2008
- Pas moins de **1246 bénévoles** depuis 2008
- Un record : **1 h 05 mn 58 s** (2015)

LA COUPE DU MONDE 2017 DE HANDBALL DÉBUTE

La Ville organisera une diffusion des matchs de demi-finale et de finale si la France est qualifiée.



Le départ de la course l'année dernière

LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Aurélien Esprit,
Adjoint en charge
des sports

Quelles sont les nouveautés pour cette 10^e édition ?

Cette année peut être qualifiée de « semi de la nouveauté », l'objectif étant de marquer cette 10^e édition par de nombreux changements. Un nouveau parcours, beaucoup plus d'animations dans les rues pour accentuer le côté festif de la journée, une retransmission de la course sur grand écran...

Quelle est pour vous la finalité de cet événement ?

Il s'agit avant tout de rendre inoubliable cette 10^e édition, de faire rayonner davantage notre ville au travers de cet événement. Cette journée est aussi pour nous un moyen d'offrir aux habitants un moment de réjouissance, de convivialité. Le nombre de participants ayant augmenté d'année en année, notre pari est réussi.

N'oubliez pas de suivre cet événement sur notre page Facebook/semi marathon de Bourg-lès-Valence

Girodet : le choix des architectes

Bref rappel : c'est pour rompre avec l'aménagement « anarchique » de Girodet que la Ville a engagé la réflexion autour d'un programme global pour le site, qui a permis de hiérarchiser trois priorités d'action.

Tout d'abord, la modernisation de la passerelle pour devenir un lieu de promenade, favorisant le lien entre la ville et le fleuve, débouchant sur un magnifique belvédère sur le Rhône, face au château de Crussol. Puis, l'édification d'une esplanade, à l'avant du théâtre, jusqu'en surplomb du fleuve. Elle sera un lieu de détente, de repos, de contemplation mais aussi de fraîcheur avec des jeux d'eau. Enfin, de l'esplanade jusqu'au bassin de joutes, une promenade paysagère sera aménagée le long des berges, pour piétons et cyclistes.



ont été présélectionnées par un jury, puis reçues par les élus le 7 novembre dernier.

Forts de ces enjeux, un concours a été lancé afin de sélectionner une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes...) qui aura la charge de concevoir le projet. Quinze équipes, de toute la France et de l'étranger, y ont répondu. Trois de renommée internationale



Les architectes sur le terrain

Le Maire a expliqué les objectifs et les souhaits de la Ville, mettant en avant une attente de créativité. Tout au long de la journée, les professionnels présents ont sillonné Girodet avec les équipes de la Mairie. Désormais, ils travaillent à la préparation d'esquisses qui seront présentées en février. Le jury municipal se réunira pour sélectionner le projet retenu. Une seule limite a été fixée : ne pas dépasser une enveloppe financière de 10 millions d'euros TTC.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Qu'est ce qu'un PLU ?

C'est le document qui détermine la façon dont une commune se développera dans les 10 ans à venir. Il comporte un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit le projet d'urbanisme de la commune, dans le respect des principes du développement durable et de la limitation de l'étalement urbain. Il fixe sur tout le territoire communal les règles d'aménagement et d'utilisation du sol. Elles s'appliquent lors de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux (permis de construire, déclarations préalables...).

Pour vous informer et vous exprimer, vous pouvez...

- Consulter le dossier sur le site de la ville www.bourg-les-valence.fr, ainsi qu'à l'accueil de la Direction de l'aménagement urbain (2^e étage de la mairie)
- Émettre votre avis par courrier à l'intention de Madame le Maire, par courriel à dau@bourg-les-valence.fr, sur le registre à votre disposition à l'accueil de la Direction de l'aménagement urbain

- Assister aux réunions publiques
- Participer aux ateliers de concertation organisés entre mars et mai 2017
- Découvrir une exposition publique
- Venir aux permanences d'informations
- Être acteur de l'enquête publique

AGENDA

Les dates à retenir

- > 1^{er} février 2017 : réunion publique
- > Février/avril 2017 : ateliers thématiques de concertation publique
- > Juin/septembre 2017 : réunion publique de restitution et exposition
- > Automne 2017 : arrêt du PADD en Conseil municipal
- > Fin 2017/début 2018 : enquête publique
- > Printemps 2018 : approbation du PLU et mise en application

Fibre : 2^e phase anticipée

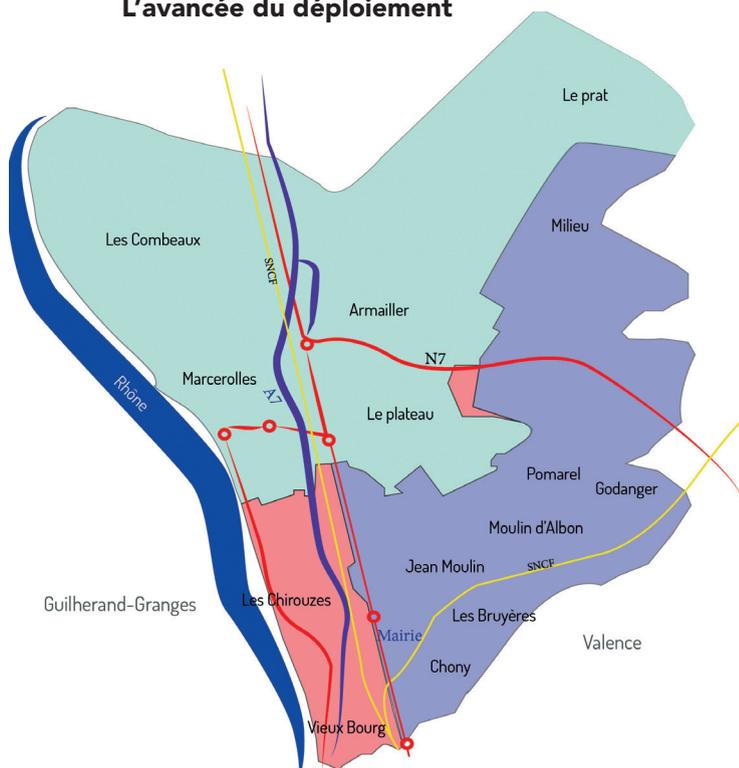
Les Bourcains seront plus nombreux que prévu, à recevoir la fibre courant 2017.

Depuis plus de 2 ans, les élus se sont mis à la tâche pour concrétiser le déploiement de la fibre optique sur Bourg-lès-Valence, dossier qui n'était pas initié lors de leur arrivée aux affaires en 2014. Ils ont donc multiplié les contacts avec Orange, chargé du déploiement sur l'agglomération, pour activer ce projet. Les travaux ont ainsi débuté en avril 2016 pour couvrir plus de la moitié de la ville (lot 1) mi-2017, l'autre partie (lot 2) devant être initialement raccordée en 2018. Hervé Crétin, directeur chargé des relations avec les collectivités locales de Drôme-Ardèche, confirme « qu'Orange respecte ses plannings et que l'ouverture des premières prises sur la ville sera effective courant 1^{er} trimestre 2017 dans les foyers bourcains ». Il a par ailleurs annoncé « que l'opérateur souhaite anticiper le déploiement de la deuxième partie des travaux (lot 2) ». Ce qui signifie que les foyers situés dans le quartier du



Vieux Bourg et des Chirouzes bénéficieront de l'accès à la fibre au second semestre 2017 au lieu de 2018. Par ailleurs, il précise que « toute la ville sera en cours de déploiement, d'ici fin 2017 ». Ces excellentes nouvelles permettent d'être très optimiste sur le déroulement du projet.

L'avancée du déploiement



Légende :

- Lot 2 : à l'étude (2018)
- Partie du lot 2 rattachée au lot 1 (2017)
- Lot 1 : en cours de livraison (2017)

VERS UN PORTAIL FAMILLE

Un nouveau logiciel pour les activités scolaires

La Mairie vient d'investir dans l'achat d'un nouveau logiciel pour la gestion des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires : *Civil net enfance*. Mis en service en début d'année 2017, il permettra la mise en place d'un portail famille qui offrira aux parents la possibilité de payer en ligne la cantine et les activités périscolaires de leurs enfants, mais aussi d'effectuer réservations et inscriptions en quelques clics. Après les vacances de février, les familles recevront les factures de janvier : elles pourront alors payer en ligne, dès mars.

RUE MARCEL VIVIER

Circulation alternée pour votre sécurité

D'ici la fin du premier trimestre 2017, la circulation s'effectuera de manière alternée sur la rue Marcel Vivier, quartier Talavard. Initié à la demande des Bourcains et étudié en concertation avec l'association Roulons en ville à vélo (REVV), ce projet a pour objectif de sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des automobilistes, sur cette route sinueuse et étroite, où des bus circulent également. Parce que l'emprise de la chaussée ne permet pas d'aménager des trottoirs et des bandes cyclables, des feux tricolores réguleront la circulation en alternance.



ÉCOUTEZ LA RADIO

La ville a passé une convention avec Radio A et Radio BLV pour assurer l'alerte de la population en cas d'incident.

En cas d'événements majeurs naturels (tremblement de terre, crue, éboulement...), technologiques (usines classées SEVESO, pollution des canaux...), sociétaux (mouvement de foule lors d'une manifestation...) ou sanitaires (épidémie...), la Ville a prévu d'alerter rapidement et efficacement les Bourcains sur la conduite à tenir. Radio A et Radio BLV se sont ainsi engagées à relayer, le moment venu, l'alerte d'un danger, les consignes de sécurité à adopter ainsi que les mesures mises en œuvre. France Bleu Drôme-Ardèche, en sa qualité de radio de service public, vous tiendra également informés. Sachez aussi que le signal national d'alerte vous prévient d'un danger imminent ou en cours grâce à un son montant et descendant émis par les sirènes.

S'IL VIENT À NEIGER...

... le plan neige est activé tout de suite.

Dès que la Ville est informée par Météo France de chutes de neige, la population bourcaine est prévenue par le biais des panneaux lumineux, de sa page Facebook, de son site Internet et de nos radios locales partenaires. Les services techniques municipaux sont aussitôt à pied d'œuvre, intervenant en priorité sur les grands axes, autour des groupes scolaires, des commerces, des arrêts de bus... La Ville dispose d'un nombre restreint d'engins de déneigement. Aussi, elle appelle à la patience, au civisme et à la solidarité, et rappelle que chacun est tenu de déneiger devant chez lui.

LE CCAS DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Le CCAS se trouve désormais dans la Maison du Plateau à l'Allet.

Le 13 décembre dernier, le service qui gère l'action sociale de la Mairie a rouvert dans des locaux entièrement réhabilités. Nos concitoyens dans la difficulté sont ainsi accueillis dans de meilleures conditions. Le Centre communal d'action sociale vous reçoit désormais 162, place de l'Allet. Les courriers doivent être adressés au 270, rue de la Vorgine, 26500 Bourg-lès-Valence. Le numéro de téléphone (04 75 79 45 78) et les horaires restent inchangés (les matins de 8 h 30 à 12 h les lundis, mercredis et vendredis, de 10 h 30 à 12 h les mardis et de 10 h à 12 h les jeudis – les après-midis de 14 h à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 14 h à 17 h les vendredis). La maison qui abritait l'ancien de CCAS situé au carrefour de l'avenue de Lyon et de la rue des Jardins, face

à la mairie, fait actuellement l'objet d'un désamiantage, préalable à la démolition du bâtiment, prévue courant janvier. Prochainement, un espace vert sera aménagé, pour agrémenter ce lieu, situé en centre-ville.



MAJORITÉ MUNICIPALE

VIDÉOPROTECTION

Le PS était contre le fonctionnement des caméras 24 h sur 24. Aujourd'hui, la délinquance recule de 10 % sur la ville (source : État).

THÉÂTRE LE RHÔNE

Le PS a voté contre la gestion du théâtre par la ville. En 2016, le nombre de spectateurs s'est envolé, passant de 33 000 à 40 000.

IMPÔTS

Le PS a voté contre toutes les baisses d'impôts communaux. En 3 ans, les taux ont baissé de 6 % alors que la précédente municipalité les avait augmentés de 5 points pour tous les bourcains.

CUMUL DES MANDATS

Les élus bourcains PS s'y disent opposés. Hier, leur leader cumulait les fonctions de 1^{er} adjoint au Maire, Vice-Président de l'agglo, conseiller départemental et attaché parlementaire de sénateur.

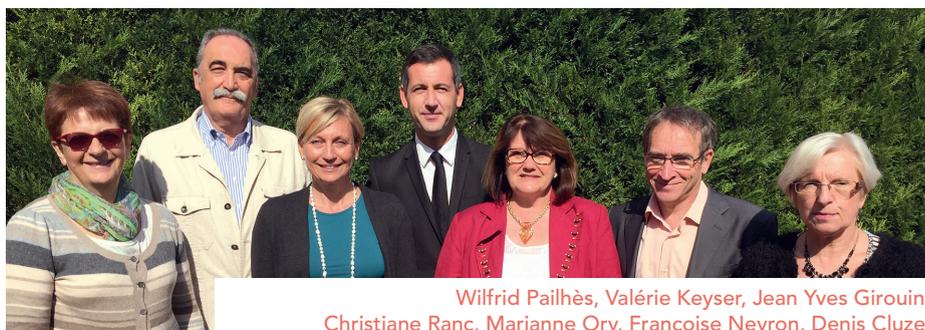
GIRODET

Les équipes municipales précédentes ont favorisé la prolifération de bâtiments sur le site. Nous engageons un projet urbain destiné à faire de Girodet une zone verte, consacrée à la détente.

ASSIDUITÉ

L'élu PS Wilfried Pailhès prétend que le Maire... aurait déserté la ville. Depuis 18 mois, ce dernier a déménagé à Paris, choisissant de se mettre au service de l'action politique de F. Hollande.

OPPOSITIONS MUNICIPALES



Wilfrid Pailhès, Valérie Keyser, Jean Yves Girouin, Christiane Ranc, Marianne Ory, Françoise Neyron, Denis Cluzel

2017, année de mi mandat, et toujours pas de grands travaux ! 3 ans de perdus

La propreté de la ville se dégrade

Le niveau des crédits d'investissement n'a jamais été aussi bas à cause de la politique menée par l'équipe de Marlène Mourier (Les Républicains). Il faut un plan de relance ambitieux pour soutenir nos entreprises, pour les aménagements restés en souffrance avec, notamment, les rues Jean Bart, Chapon, Belle Meunière, Marcel Vivier, quai Thannaron, etc... et embellir notre ville. Les Bourcains nous interpellent de plus en plus sur la dégradation de la propreté dans les rues, les herbes sur les trottoirs...

Délinquance à Bourg-Lès-Valence : au-delà des chiffres, les faits parlent d'eux-mêmes

Contrairement aux annonces de Madame le Maire, tout ne va pas bien à BLV et les Bourcains s'en rendent bien compte. Le rapport sur la délinquance note

une forte augmentation des violences physiques, des vols avec effraction, des vols à l'arraché et une très forte hausse des vols à la roulotte. La sécurité et la prévention doivent devenir de véritables priorités pour la majorité avec un renfort de la police municipale.

Forte hausse des tarifs et taxes

La Mairie a fortement augmenté les tarifs de cantine +15% pénalisant les familles. Augmentation également de la taxe des ordures ménagères. Augmentation de la taxe locale sur la publicité et les enseignes pour les commerces et les entreprises alors que Marlène Mourier, Les Républicains, a toujours voté contre.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très heureuse année 2017



DEBOUT LA FRANCE

Faisons de 2017 l'année de la rupture dans la construction de l'avenir !

En cette nouvelle année qui commence, je tiens à adresser à toutes les bourcaines et à tous les bourcains mes vœux les plus sincères. Que cette année vous apporte bonheur, santé et travail. 2017 sera une année politique charnière pour notre pays. Lors de l'élection présidentielle, nous aurons deux choix : continuer avec les mêmes (Fillon, Valls/Macron) qui ont tous échoué et qui ont un bilan catastrophique qu'ils partagent (insécurité, chômage, pauvreté, crise migratoire, déni de démocratie...); ou choisir de rompre avec ce système mais en construisant l'avenir. Face à la souffrance imposée par Fillon, à l'ultra-libéralisme du Parti Socialiste et à la contestation stérile des extrêmes, choisissons de voter pour et non contre quelqu'un. Choisissons de rétablir la dignité de l'Homme et de la France avec le programme d'avenir proposé par Nicolas Dupont-Aignan. Choisissons tout simplement la France.

Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France.

Permanence sur RDV. toumi.damien@gmail.com 06 50 12 20 14



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

Il s'est déroulé dans un contexte similaire au budget 2016. Si l'on peut partager l'inquiétude sur la baisse des dotations de l'état, la baisse des recettes étant connue, cette situation impose de faire de bons choix. Le plus grave c'est l'acharnement à réduire la dépense publique. Le risque est majeur. C'est la remise en cause, comme les services publics, qui faute de moyens, vont devenir inopérants. La conséquence sera une externalisation massive de missions publiques vers le privé avec l'augmentation des coûts d'accès pour les citoyens. C'est pour cela que j'ai voté contre l'orientation que Mme le Maire impose pour notre ville en 2017, parce que j'ai la conviction que cela va enfoncer encore plus durement notre ville dans la crise, la récession donc provoquer parmi la population encore plus de désarroi

Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG permanence le jeudi de 10h à 12h ou sur rendez-vous tél. 04 75 79 47 11
Meilleurs Vœux 2017

ÉTAT CIVIL

Naissances

Novembre: Anaëlle Marcon, Aras Ergün, Adem Faid.

Mariages

Octobre: Hocine Azaizia et Melissa Moughlem, François Bouyssou et Jeanne d'Arc Rasoanilaina, Cédric Letellier et Élodie Roland.

Décembre: Paul Eynard et Gina Pastore.

Décès

Octobre: Yvonne Laurent née Michelas, Nicole Rossetti née Escallon, Soltan-Sébastien Erroudani, Marjory Grèze née Genest, Aimée Vignon née Corréard, Jacques Hervé, Ohannès Rastkian, Jeannine Drevetton née Delhomme, André Huser, Lucienne Bontout née Colombon, Marguerite Olivier née Marcou, Francisco Cassorla, Pierre Mottet.

Novembre: René Hénard, Georges Malfay, Antonin Inuso, Yuan Pho née Keo, Jean Lamotte, Ernest Thévenet, Gérard Barbier, Fernande Genaud née Suret, Yvette Giraud, Georges Malfay, Albert Jullien, Suzanne Guinet née Chareyron, Pierrette Saussac, Denise Roudier, Odette Rochas née Barbier, Arlette Regache née Bresson, Clarie Saussac née Mey.

Décembre: Claire Aubanel née Roche, Jean Kasparian.

HORAIRES

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(17h le vendredi).

Tél. 04 75 79 45 45

Les permanences état civil
du samedi matin (9h - 11h)
sont réservées uniquement
aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement
(problèmes administratifs, emploi...).

Prise de rendez-vous de 9h à 12h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
auprès du secrétariat du Maire.

Tél. 04 75 79 45 02
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous.
Tél : 04 75 79 46 66
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

RECENSEMENT

Comme tous les ans, une enquête de recensement est faite, par sondage, auprès de 8 % des administrés de la commune.

Y répondre est une obligation, sachant que la loi protège la confidentialité des renseignements recueillis. 4 agents, en possession d'une carte tricolore certifiée par la Mairie, avertiront au préalable (par courrier personnalisé ou affiche) les habitants des logements concernés. Puis, du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2017, les agents remettront les questionnaires aux habitants qui les rempliront eux-mêmes.

Les personnes recensées ont la possibilité de répondre par internet ou de remettre le questionnaire aux agents recenseurs lors d'une seconde visite sur rendez-vous.

Le 25 février au soir, plus aucun questionnaire ne pourra être recueilli.

La Ville vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents et de faciliter leur mission en restituant vos questionnaires dès que possible.

Les 4 agents recenseurs



Françoise
Bucchioni



Josiane
Breux



Jerick
Altet



Nathalie
Andria

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Rappel : la gestion des déchets étant exercée par Valence Romans Agglo, cela vous donne un droit d'accès à toutes les déchetteries de l'agglo-

mération et pas seulement à celle de Bourg-lès-Valence.

Pour plus de précisions : <http://www.valenceromansagglo.fr/decheteries>



**Besoin d'une intervention
sur le domaine public ?**

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
ou par messagerie :
numero.vert@bourg-les-valence.fr

BLV le MAG - NUMERO 180 - Janvier 2017

Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers. Directeur de publication: Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence

Rédaction: Stella Decaux, Martine Galati, Marie Viaud, communication@bourg-les-valence.fr - Crédit photos: Yannis Bulliard, Stella Decaux, Martine Galati, Marie Viaud, © JN Photo Paris

Conception / Réalisation: Studio Kaligram.fr - Impression: Jalin,  Imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement - Tirage: 10 500 exemplaires

Distribution: Société Distribal - Dépôt Légal: À parution.

Agenda

JANVIER

Samedi 14 janvier

à 20 h 30

Humour

Sellig - « Episode 4 »

Théâtre le Rhône

Jeudi 19 janvier

à 15 h

Spectacle musical

« Il était une fois l'opérette »

Théâtre le Rhône



Vendredi 20 janvier

à 17 h 30 et 20 h 30

Film conférence

Connaissance du Monde

Voyage en Pays d'Oc

Théâtre le Rhône

Samedi 21 janvier

à 20 h 30

Humour

Elie Semoun

Théâtre le Rhône

Mercredi 25 janvier

à 20 h

Concert

Mountain Men

Théâtre le Rhône

Vendredi 27 janvier

à 20 h

Concert

The Rabeats

Théâtre le Rhône

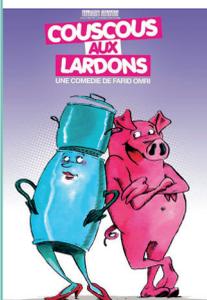
Samedi 28 janvier

à 20 h 30

Comédie

« Couscous aux Lardons »

Théâtre le Rhône



Dimanche 29 janvier

à 15 h 30

Récital

Les Stentors

Théâtre le Rhône

FÉVRIER

Mercredi 1^{er} février

à 20 h 30

Réunion publique

Projet d'aménagement et

de développement durable

Théâtre le Rhône

Vendredi 3 février

à 20 h

Humour

Vincent Moscato

Théâtre le Rhône

Vendredi 10 février

à 17 h 30 et 20 h 30

Film conférence

Connaissance du Monde

La Sicile

Théâtre le Rhône

Samedi 11 février

à 20 h 30

Concert

Féerie tziganes

Théâtre le Rhône

Vendredi 24 février

à 20 h

Concert

Deluxe

Théâtre le Rhône

MARS

Vendredi 3 mars

à 20 h

Humour

Jean-Marie Bigard

Théâtre le Rhône

Mercredi 8 mars

à 20 h

Théâtre contemporain

Nous, les Filles

Théâtre le Rhône

10, 11 et 12 mars

3^e édition du week-end

de l'Étrange

Théâtre le Rhône



Vendredi 17 mars

à 17 h 30 et 20 h 30

Film conférence

Connaissance du Monde

Viva Argentina !

Théâtre le Rhône

Samedi 18 mars

à 20 h

Concert

Matmatah

Théâtre le Rhône

Dimanche 19 mars

à 9 h 30

Sport

10^e édition du Semi-Marathon

Girodet

Vendredi 24 mars

à 20 h

Humour

Christophe Alévêque

Théâtre le Rhône

Samedi 25 mars

à 20 h

Humour

Stéphane Guillon

Théâtre le Rhône

Vendredi 31 mars

à 20 h 30

Humour

Yves Pujol

Théâtre le Rhône

AVRIL

Mercredi 5 avril

à 20 h

Humour

Fred Testot

Théâtre le Rhône

Vendredi 7 avril

à 17 h 30 et 20 h 30

Film conférence

Connaissance du Monde

Vietnam

Théâtre le Rhône

Samedi 8 avril

à 20 h 30

Humour

Alban Ivanov

Théâtre le Rhône

Mercredi 12 avril

à 20 h

Humour

Gaspard Proust

Théâtre le Rhône

Jeudi 13 avril

à 20 h

Concert

Patrice

Théâtre le Rhône

Mercredi 19 avril

à partir de 9 h

Emploi formation

Le salon de l'emploi,

de l'alternance et

de l'apprentissage

Halle des trois sources

Fête de la musique

Samedi 17 juin, musicien, chanteur, professionnel ou amateur, venez vous produire sur la scène ouverte que la Ville met à votre disposition.

Renseignements et inscription : 04 75 79 46 77

Soirée surprise au Théâtre le Rhône

Elle enchantera les petits et les grands, les adolescents et les seniors.

Pensez à réserver votre soirée du 29 septembre.